

SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES DE MODERNISATION DE LA FILIERE AVICOLE EN ALGERIE

Alloui Nadir

*LRESPA, Service des Sciences Avicoles, Département Vétérinaire,
Université Hadj Lakhdar de Batna, Algérie
ridan2002@hotmail.com*

RESUME

L'aviculture algérienne produit entre 350 et 475 mille tonnes de viande de volailles (soit environ 240 millions de poulets par an) et plus de 3 milliards d'œufs de consommation. Elle est constituée de 20.000 éleveurs, emploie environ 500.000 personnes et fait vivre 2 millions de personnes. Elle importe 80% des 2.500.000 tonnes d'aliments (maïs, tourteau de soja et complément minéral vitaminé), 3 millions de poussins reproducteurs, des produits vétérinaires et des équipements. La structure actuelle de cette aviculture résulte des politiques de développement initiées par l'Etat dans les années 1980. Actuellement, la forte dépendance du marché extérieur des aliments concentrés pour volailles demeure le principal frein au développement de l'aviculture algérienne, surtout en ce qui concerne le maïs et le soja qui représentent plus de 70% de la ration alimentaire.

Les difficultés rencontrées par les éleveurs (l'approvisionnement en intrants, l'augmentation des charges, le désengagement de l'Etat et la commercialisation de leurs produits), ont poussé nombre d'entre eux à abandonner cette activité. La sortie de la crise de cette filière, sa modernisation et son adaptation aux nouvelles relations mondiales, notamment par l'intégration imminente de l'Algérie à l'Organisation Mondiale du Commerce et au partenariat avec l'Union Européenne exigent que des actions soient menées à différents niveaux. La collaboration entre les différents partenaires (organisations professionnelles et interprofessionnelles, associations) et différentes structures étatiques (industrie, agriculture, commerce) permettent la mise en place d'un cadre institutionnel pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'une politique de modernisation de la filière. L'objectif de notre exposé est une analyse du secteur de la production avicole en Algérie ainsi que les perspectives de sa modernisation.

ABSTRACT

Current situation and outlook for modernization of the poultry production in Algeria

The Algerian poultry industry produced between 350 and 475 mille tons of meat (about 240 millions chicken per year) and over 3 billion eggs for consumption. It consists of 20,000 farmers, employs about 500,000 people live and 2 million people. It imports 80% of 2,500,000 tons of feed (corn, soybean and feed additives), 3 million chicks breeding, veterinary products and equipment the current structure of the resulting poultry development policies initiated by the State in the 1980s. Currently the high dependence on external market feed concentrates for poultry remains the main handicap to the development of the Algerian poultry, especially in regard to corn and soybeans, which represent over 75 % of the diet.

At another level, the difficulties encountered by farmers, particularly in terms of supply, increased expenses, the disengagement of the State, and marketing, which is mainly broiler, has pushed many of them to abandon this activity and constitute a reason for the crisis poultry.

The output of the crisis in the poultry sector, its modernization and adaptation to new world relations, including the integration of imminent Algeria to the World Trade Organization and partnership with the European Union, which involve the free movement of goods, resulting in a sharp competitiveness requires that actions be undertaken at various levels by different partners (organizations and professional organizations, associations) and various state structures (industry, agriculture, trade) with the establishment an institutional framework for the development, implementation and monitoring of development policy in the sector. The objective of this work is an analysis of the poultry production in Algeria and the prospects of modernization of this sector

INTRODUCTION

En Algérie, la filière avicole est parmi les productions animales celle qui a connu l'essor le plus spectaculaire depuis les années 1980 grâce à l'intervention de l'Etat. Ceci a permis d'améliorer la ration alimentaire du point de vue protéique et de faire vivre actuellement près de deux millions de personnes.

Malheureusement en ce début du 21^{ème} siècle, le constat de cette filière est qu'elle est plus vulnérable, à cause des défis imposés par la libéralisation des échanges et la globalisation et surtout par l'affectation d'une partie importante des matières premières à la fabrication de biocarburants ainsi que par l'augmentation de la consommation de ces matières premières par l'Inde, le Pakistan, la Chine et la Russie. Cette situation s'est traduite par la flambée des prix de ces produits sur les marchés internationaux. Actuellement, le fonctionnement du secteur avicole, reste archaïque (élevages privés extensifs, grand retard technologique, processus de production ne répondant pas aux normes zootechniques, faible productivité) et entraîne des surcoûts à la consommation. Cette production semi-industrielle est marquée par une instabilité chronique des prix et une récession, ce qui contribue au dérèglement de l'ensemble de la filière avicole et entrave toute tentative de planification rigoureuse.

Le présent document se propose d'établir une esquisse de diagnostic de l'activité avicole dans notre pays. Il dresse des constats et énumère des palliatifs en vue du redressement du secteur. Compte tenu des moyens disponibles, il ne prétend pas cerner avec précision la situation. L'objectif de notre travail comporte successivement : une évaluation de la production de la filière avicole en Algérie dans le contexte international actuel et les mesures à prendre en vue de redynamiser cette filière.

EVOLUTION DE L'AVICULTURE ET STRUCTURE DE LA PRODUCTION

Historiquement, l'aviculture nationale est caractérisée par trois étapes distinctes. La première de l'indépendance à 1968, durant laquelle peu de choses ont été réalisées. Il s'agit essentiellement de la transformation des anciennes porcheries en poulaillers d'engraissement. La deuxième étape, de 1969 à 1989 a vu naître une grande entreprise publique (ONAB) chargée entre autres du développement de l'Aviculture. Plusieurs complexes modernes ont été réalisés dans le cadre des différents plans de développement nationaux. Durant cette période la gestion des facteurs de production (reproducteurs, aliments, poulettes démarrées...), relevait des structures publiques tandis que la production de produits finis (œufs de consommation et poulets) du secteur privé. Cette étape est marquée par un effort exceptionnel consenti par l'ONAB pour la formation de techniciens à l'étranger, qui à leur tour ont assuré la vulgarisation des techniques d'élevage et l'encadrement en général de l'activité. La troisième étape de 1990 à nos jours faisait suite à la

suppression du monopole de l'Etat. Cette étape a été marquée par de grandes réalisations au niveau du secteur privé et l'arrêt quasi-total des investissements dans la filière du secteur public.

La production avicole en 2000, était de 169.182 tonnes de viandes blanches et de 1,49 milliard d'œufs de consommation. Ces productions sont très inférieures à celles des années où l'Etat soutenait cette activité (1989-1994). Actuellement la production en viande de volaille serait de 475.000 tonnes (Mezouane, 2010), ce qui représente le triple de celle relevée en 2000.

Par ailleurs, l'apparition du virus H5N1 dans le monde, a engendré un net recul de la production avicole dans notre pays. La psychose a touché tous les éleveurs dont la plupart ont fini par fuir cette activité. Bien qu'aucun cas de grippe aviaire n'ait été révélé en Algérie, la production avicole a baissé de 60%. Près de 80% des éleveurs parmi les 20.000 qui existent dans tout le territoire national ont arrêté leur activité. La chute de la consommation de volaille a entraîné, au début, une crise grave caractérisée par la quasi-faillite des éleveurs et la baisse des prix du poulet qui a été vendu à 90 DA (~1dollar) le kilo. Mais les prix ont tout de suite augmenté pour atteindre les 280 DA le kilo à cause de la baisse de la production qui a enregistré des pertes estimées à environ 250 millions de dollars. (OFAL, 2001).

Depuis la mise en œuvre des politiques avicoles en 1980, aucune évolution significative n'est apparue dans la structure des élevages privés qui constituent l'essentiel de la production avicole par rapport aux Entreprises Publiques Economiques (EPE). En effet, le secteur privé représente respectivement 92 et 73% des capacités de production nationale en viandes blanches et en œufs de consommation.

En outre, la taille moyenne des élevages privés est respectivement de 3000, 5000 et 10 000 sujets pour la dinde, le poulet de chair et les poules pondeuses. Selon Mezouane (2010), les importations annuelles de reproducteurs chair s'élèvent en 2009 à 3 720 000 poussins dont 15 % de males auxquelles s'ajoutent 500 000 poussins produits localement. Le nombre de reproductrices d'un jour pour la filière ponte mis en place s'élève en moyenne annuelle à 330 000. Le nombre de poulettes démarrées correspondant et mis à la disposition des producteurs (avec un taux de mortalité en élevage de 8%) s'élèverait à 21 millions. Le nombre d'œufs de consommation produit sur la base de 250 œufs par poule mise en place est de 5 milliards d'unités.

LES ENTREPRISES EN AMONT DE LA FILIERE AVICOLE

Cette partie de la filière avicole est constituée par des importateurs d'intrants et des fabricants d'aliments et de complexe minéral vitaminé (CMV). Elle était initialement l'œuvre d'entreprises publiques, mais depuis une dizaine d'années, on note l'émergence du secteur privé impliqué dans l'importation de facteurs de production et de matériel biologiques.

-Les matières premières : Les aliments destinés aux volailles en Algérie, sont fabriqués essentiellement à partir de matières premières importées. A ce sujet on note une nette augmentation des importations en 2008 par rapport à 2000. Il s'agit essentiellement de maïs et de tourteau de soja, ainsi que des produits (sels minéraux, vitamines, acides aminés) rentrant dans la composition des CMV. (Boumediene, 2008).

Dans ce cadre, suite à la démonopolisation du commerce extérieur, les entreprises privées s'accaparent des parts croissantes du commerce extérieur de matières premières. L'OFAL (2001) a estimé qu'en l'an 2000, leur part a représenté 62% et 41% respectivement des importations pour le maïs et le soja.

En valeur, plus de 90% des importations destinées au secteur avicole sont représentées par le maïs et le tourteau de soja rentrant dans la fabrication des aliments. C'est dire, combien cette filière est conditionnée par les prix et la disponibilité de ces deux produits sur le marché international (Boukersi, 2008).

-Les fabricants d'aliments du bétail (FAB) : Ce sont des entreprises publiques et des fabricants privés. Les premiers sont constitués de 24 usines d'un niveau technologique appréciable avec une capacité de production annuelle de 1,8 million de tonnes. Les EPE fabriquent principalement l'aliment poulet de chair et dinde (55% de la production en 2000) et poules pondeuses (26% en l'an 2000). En ce qui concerne les fabricants privés, selon l'OFAL (2001), il existerait 330 unités pour une capacité de production de 1061 tonnes/heure, soit une capacité horaire moyenne de 3 tonnes par unité FAB. Les unités privées auraient produits en 2000, environ 1,2 millions de tonnes représentant 24% de la production nationale des aliments avicoles, soit un accroissement de 41% par rapport à 1999.

-Le matériel biologique : la prise en charge de la production de matériel biologique (poussins, poulettes démarrées, œufs à couver) a permis de réduire les importations de ces intrants biologiques à partir de 2000 aussi bien en valeur (42% de diminution en 2000) qu'en volume (7% en l'an 2000), par rapport à 1999.

Les équipements et produits vétérinaires : à cause de la diminution des investissements et de l'augmentation des prix, l'importation des équipements a fortement diminué ces 20 dernières années. En revanche, celle des produits vétérinaires a progressé depuis 2000, à cause du développement de la production, mais surtout à cause de la surmédicalisation. C'est ainsi que le nombre d'importateurs a augmenté de 50% en une année.

LES ENTREPRISES EN AVAL DE LA FILIERE AVICOLE

Le secteur en aval du processus de production proprement dit, prend en charge les opérations suivantes : la collecte, l'abattage, la transformation, la commercialisation et le stockage. La collecte et l'abattage des produits avicoles, sont essentiellement

l'œuvre d'opérateurs privés intégrés dans la sphère production et commercialisation de cette spéculation. Les entreprises publiques n'interviennent que faiblement dans ces activités à travers des abattoirs. En effet, sur l'abattage de 475000 tonnes de viandes blanches, les EPE n'interviennent que pour 46% avec 67 abattoirs, le reste est réalisé par des « tueries » privées, il s'agit le plus souvent d'installations rudimentaires. (Mezouane, 2010).

La transformation des viandes blanches est très peu développée en Algérie aussi bien dans les EPE que dans le secteur privé. Cette absence d'industries de transformation de la viande de poulet et des œufs est due au faible pouvoir d'achat et de consommation des produits avicoles. En 2000, il a été recensé 230 industries privées chargées spécialement de la fabrication de conserves de viande de volailles à côté de celles des EPE au niveau des abattoirs. La commercialisation relève exclusivement des opérateurs privés qui contrôlent la distribution à travers le pays. Le commerce de détail est dispersé, puisqu'il existe plus de 1000 commerces de volailles en Algérie, représenté essentiellement (86% des commerces) par des magasins de détail plus ou moins spécialisés dans le commerce des produits avicoles.

LES PRINCIPALES CONTRAINTES

L'aviculture est dépendante entièrement de l'approvisionnement en facteurs de production (poussins d'un jour, poulettes démarrées et aliments). L'aliment constitue une partie essentielle du circuit de production en aviculture intensive et rencontre dans sa réalisation de nombreuses difficultés : Le prix des matières premières importées (maïs et soja) connaissent sur les marchés internationaux des fluctuations et se répercutent sur la production. (Kaci et Kabli, 2000). Pendant les périodes de fortes demandes, la plupart des aviculteurs privés rencontrent des difficultés d'approvisionnement en facteurs de production. Force est de constater aussi souvent des défaillances dans l'application des techniques d'élevage et notamment le non respect des règles d'hygiène élémentaires, ce qui entraîne des pertes dans les troupeaux de volailles dues en partie à des maladies infectieuses. En ce qui concerne les bâtiments d'élevage, très souvent et surtout pour le poulet de chair, les normes de construction et d'équipement ne sont pas respectées, d'où les mauvaises conditions d'ambiance et d'isolation. Les températures élevées poussent les aviculteurs à un repos temporaire (Ain Baaziz et al., 2000) pendant la période estivale. La méconnaissance des règles de biosécurité entraîne souvent la contamination des troupeaux par différents vecteurs, entraînant un fort taux de mortalité. Ces contraintes techniques que nous venons de passer en revue pèsent énormément sur les performances zootechniques du processus de production et par delà sur la rentabilité des exploitations. Ils sont la cause de l'abandon de l'activité d'une part non négligeable d'aviculteurs et constituent un facteur limitant

l'engagement de nouveaux investisseurs dans cette filière.

CONCLUSION

La structure actuelle de cette aviculture résulte des politiques de développement initiées par l'Etat dans les années 1980. Ces politiques visaient essentiellement l'autosuffisance alimentaire, grâce à une filière avicole intensive et déconnectée de la sphère agricole, mais qui permettait d'améliorer la ration alimentaire en protéines animales à moindre coût. Le modèle d'élevage adopté est celui qui prévaut à l'échelle mondiale, c'est à dire un modèle intensif basé sur le recours aux technologies et aux intrants avicoles industriels importés et qui nécessite une organisation intégrée de la production avec une planification et une coordination rigoureuse des processus de production avec les industries d'amont et d'aval. D'une part, la forte dépendance du marché extérieur en intrants surtout pour les aliments concentrés demeure le principal handicap au développement de l'aviculture algérienne et d'autre part, les difficultés rencontrées par les éleveurs, influent sur la commercialisation et le prix de revient des produits finis. La sortie de la crise de cette filière, sa modernisation et son adaptation aux nouvelles relations mondiales, notamment par l'intégration imminente de l'Algérie à l'Organisation Mondiale du Commerce et au partenariat avec l'Union Européenne exigent que des actions soient menées à différents niveaux. La collaboration entre les différents partenaires (organisations professionnelles et interprofessionnelles, associations) et différentes structures étatiques (industrie, agriculture, commerce) permettraient la mise en place d'un cadre institutionnel pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'une politique de modernisation de la filière (Nouad, 2009).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ain Baaziz H. Geraert .A.P., Padilha J.F.C. ,Guillaumin S. (2000). III^{ème} JRPA, Tizi Ouzou.
 Alloui N. (2009). Afrique-Agriculture, Mars/Avril, 369, 24-25
 Boukersi B. (2008). La crise s'inscrit dans la durée. In : « Expression » 18 Fev.
 Boumedienne F. (2008). La filière avicole menacée. In : « Actualité » 19 janv.
 Mezouane M., (2010). 1^{er} Symposium des Sciences Avicoles, 9-11 Nov. Batna.
 Kaci A., Kabli I. (2000). III^{ème} JRPA, Tizi Ouzou.
 OFAL (2001). Observatoire des filières avicoles. Rapport, Ed. ITPE, Alger.
 Freiji M. (2008). Ist Med. Summit of WPSA, Porto-Carras, Greece, 49-61
 Nouad M.A. (2009). Afrique-Agriculture, Mars/Avril, 369,30-31

Concrètement la réhabilitation et le développement durable de l'aviculture exigent que des mesures soient prises, et ce à différents niveaux :

- Création d'un conseil national de l'aviculture qui regroupe les représentants des différents partenaires pour élaborer la politique de développement de cette filière et en contrôler sa mise en œuvre, et ce à la lumière du contexte international et des spécificités algériennes.
- Organisation de la filière à travers des associations professionnelles et interprofessionnelles, pour la défense des différents acteurs et pour promouvoir le secteur (Alloui, 2009).
- Amélioration des circuits d'approvisionnement en facteurs de production et de commercialisation des produits avicoles.
- Appui technique et formation des aviculteurs en vue d'améliorer les performances zootechniques et par delà la productivité.
- Réduction des charges, notamment celles des intrants importés en allégeant ou supprimant les taxes douanières et en supprimant la TVA pour les éleveurs.
- Financement à travers des prêts attractifs (sans intérêt) de projets de création de structure de conditionnement et de conservation de produits avicoles (abattoir, transformation, chaîne de froid, etc.).
- Diversification des produits avicoles, à travers notamment la promotion de la consommation de la dinde et autres volailles (pintades, canards, gibiers).
- Promotion et encouragement d'une recherche scientifique orientée vers les problèmes de nutrition avicole en climat chaud, la conduite des élevages, la mise au point de souches locales et la recherche d'aliments de substitution partielle au maïs et au soja importés.

Tableau 1. Paramètres de production des élevages avicoles (Mezouane 2010)

	Consommation par sujet (kg)	Consommation totale (tonnes)	Observations
Repro chair en élevage	11	40 000	Y compris mâles
Repro chair en production	51	171 000	Y compris mâles
Engraissement de poulets	6	1 500 000	IC = 2,5
Engraissement de dinde	36	144 000	IC = 3,0
Repro ponte en élevage	7	2310	Y compris mâles
Repro ponte en production	46	14 260	Y compris mâles
Poulette en élevage	6,3	144 900	
Pondeuse en production	46	966 000	

Tableau 2. Cout de production et prix de l'œuf de consommation et du poulet de chair* (Mezouane 2010)

Désignation des charges	Œuf de consommation (unité)	Poulet de chair (kg vif)
1 - Charges fixes		
- Amortissement des installations	0,30	9,00
- Amortissement de la poulette.	1,10	14,60
- Frais financiers	-	-
2 - Charges variables		
-Aliment	4,80	91,00
- Main d'œuvre	0,30	7,20
- Litière	-	5,00
-Vaccin et traitements	0,10	5,00
- Emballage	0,10	-
- Electricité	0,10	1,25
- Chauffage	-	2,75
- Désinfection	0,10	1,00
- Divers	-	2,00
Prix de revient	7,00 DA**	138,80 DA
Prix de vente	8,57 DA	270,00DA

* La présente évaluation n'est qu'une moyenne nationale ** 1Dollar US = 100 DA

Tableau 3. Paramètres indicateurs de la production avicole en Algérie (FAO cité par Freiji 2008)

Année	1979*	2005	2015
Population (1000)	18205	32854	37500
Production de viande blanche (1000 tonnes)	76,7	259,10	407,10
Par habitant (Kg)	5,32	7,65	9,25
Production d'œufs (million)	280	2191	3448
Par habitant (œufs)	15	68	82
Consommation de viande blanche (1000 tonnes)	95,8	260,97	407,14
Par habitant (Kg)	4,51	7,71	9,25
Importation de viande blanche (1000 tonnes)	6000	0,03	0,04

*(Fenardji 1990)